

L'Impériale nomme un nouveau président; Brad Corson, président et chef de la direction, annonce son départ à la retraite

- **M. Corson annonce son intention de prendre sa retraite après une carrière de 42 ans à L'Impériale et chez ExxonMobil**
- **Le conseil d'administration nomme un nouveau président, John Whelan, qui entrera en fonction le 1^{er} avril 2025**
- **M. Whelan succède à M. Corson en tant que président et chef de la direction à compter du 8 mai 2025**

CALGARY (Alberta), le 13 février 2025 – L'Impériale (TSE : IMO, NYSE American : IMO) a déclaré aujourd'hui que le conseil d'administration avait approuvé la nomination de John Whelan au poste de président, à compter du 1^{er} avril 2025. Brad Corson, président du conseil, président et chef de la direction, a fait part de son intention de prendre sa retraite après 42 ans de service et à la suite d'une transition ordonnée. À l'issue de l'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie qui s'est tenue le 8 mai 2025, M. Whelan assumera les fonctions de président du conseil, de président et de chef de la direction de la Compagnie Pétrolière Impériale Ltée.

« Au nom du Conseil d'administration de L'Impériale, je tiens à remercier Brad Corson pour son incroyable leadership et son dévouement au cours des cinq dernières années », a déclaré David Cornhill, administrateur principal. « Brad a guidé la compagnie pendant la pandémie mondiale, une période difficile après laquelle l'organisation a réalisé les meilleurs exercices financiers de son histoire. Au cours de son mandat, L'Impériale a établi de nouveaux records de production dans le secteur Amont et réalisé un rendement exceptionnel dans le secteur Aval. Ces résultats ont fortement accru la valeur actionnariale grâce à une appréciation du cours de l'action et à des montants versés sans précédent dans le cadre de rachats d'actions et d'une croissance des dividendes records. »

« Brad a également positionné l'entreprise et ses employés en vue d'une future réussite concurrentielle grâce à des projets stratégiques, notamment des projets de croissance à Kearl et Cold Lake, l'installation de diesel renouvelable de Strathcona et l'activité de Solutions à faibles émissions de carbone, et en tant que membre fondateur de l'Alliance Nouvelles voies pour réduire les émissions liées à l'exploitation des sables pétrolifères. »

« John apporte sa vaste expérience à L'Impériale et dans les portefeuilles mondiaux d'ExxonMobil afin d'obtenir un rendement opérationnel exceptionnel et d'améliorer la compétitivité. Nous comptons sur lui pour mettre à profit cette dynamique positive et continuer à accroître la valeur actionnariale dans les prochaines années, et nous sommes heureux de le voir revenir à L'Impériale », a ajouté M. Cornhill.

M. Corson a été nommé président du conseil, président et chef de la direction de L'Impériale le 1^{er} janvier 2020. Originaire de Woodstock, dans l'Illinois, M. Corson a commencé sa carrière chez ExxonMobil en 1983 à la Nouvelle-Orléans, en Louisiane, et a occupé diverses fonctions techniques, opérationnelles, commerciales et de gestion dans le monde entier. Avant sa nomination à L'Impériale, il était vice-président d'Exxon Mobil Corporation, chargé de superviser les programmes mondiaux d'acquisition et de cessions du secteur Amont d'ExxonMobil, y compris les acquisitions stratégiques dans le bassin permien, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Mozambique et au Brésil.

Même après plus d'un siècle d'existence, L'Impériale demeure un chef de file dans la promotion de la technologie et de l'innovation visant à mettre en valeur les ressources énergétiques du Canada de façon responsable. En tant que premier raffineur de pétrole au Canada, producteur de pétrole brut et de produits pétrochimiques de premier plan et principal distributeur de carburants à l'échelle nationale, notre compagnie s'engage à maintenir des normes élevées dans tous ses domaines d'activité.

Originaire de St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador, M. Whelan détient un baccalauréat en génie mécanique de l'Université Memorial de Terre-Neuve. Il a commencé sa carrière à ExxonMobil en 1988 à Drayton Valley (Alberta), et a occupé diverses fonctions techniques, de projet, opérationnelles, commerciales et de gestion au Canada, aux États-Unis et en Norvège. À son retour au Canada, en 2013, M. Whelan a occupé le poste de vice-président de la production du secteur Amont de L'Impériale. Après sa nomination au poste de vice-président principal de L'Impériale, secteur Amont, en mars 2017, John a guidé ce secteur pendant une période de croissance record, marquée par une hausse de la production et de la fiabilité à Kearn, le projet d'exploitation des sables pétrolifères de la compagnie.

M. Whelan est actuellement vice-président principal du secteur Amont d'ExxonMobil, responsable du secteur d'activité mondial Pétrole conventionnel et pétrole lourd de la compagnie. À ce titre, M. Whelan dirige des unités commerciales mondiales aux États-Unis, au Canada, en Europe, dans la région de la mer Caspienne, au Moyen-Orient et dans la région Asie-Pacifique, renforçant l'excellence opérationnelle par une stratégie intégrée et le développement de portefeuilles afin d'obtenir un rendement exceptionnel et une amélioration continue dans toute la chaîne de valeur.

- 30 -

Pour tout renseignement :

Relations avec les investisseurs

587 962-4401

Relations avec les médias

587 476-7010

Source : Imperial

Même après plus d'un siècle d'existence, L'Impériale demeure un chef de file dans la promotion de la technologie et de l'innovation visant à mettre en valeur les ressources énergétiques du Canada de façon responsable. En tant que premier raffineur de pétrole au Canada, producteur de pétrole brut et de produits pétrochimiques de premier plan et principal distributeur de carburants à l'échelle nationale, notre compagnie s'engage à maintenir des normes élevées dans tous ses domaines d'activité.

Énoncés prospectifs : *Les énoncés contenus dans le présent rapport qui sont liés à des situations ou des événements futurs, notamment les prévisions, les objectifs, les attentes, les estimations et les plans d'affaires sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent des références à M. Whelan assumant le rôle de président-directeur général de la compagnie à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la compagnie; à la réussite concurrentielle future de la compagnie grâce à des projets stratégiques, au rendement opérationnel et à l'augmentation de la valeur pour les actionnaires; ainsi qu'aux objectifs et à l'impact de l'initiative Alliance Nouvelles voies concernant la réduction des émissions, et sont fondés sur les prévisions actuelles de la compagnie, ses estimations, ses projections et ses hypothèses émises au moment de la production des énoncés.*

Les résultats financiers et d'exploitation réels qui seront obtenus, notamment les attentes et les hypothèses portant sur le résultat du vote des actionnaires lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie le 8 mai 2025; sur la demande d'énergie future, l'approvisionnement et la répartition des sources; sur les plans, le calendrier, les coûts, les évaluations techniques et les capacités des projets, ainsi que sur la capacité de la compagnie à exécuter efficacement ces plans et à exploiter ses actifs; sur l'adoption et l'incidence de nouvelles installations et technologies à l'égard des réductions de l'intensité des gaz à effet de serre, notamment le remplacement par des solvants du processus à vapeur à forte intensité d'énergie à Cold Lake, le diesel renouvelable de Strathcona, le captage et le stockage du carbone, y compris en relation avec l'hydrogène pour le projet de diesel renouvelable, les technologies de récupération et les projets d'efficacité, ainsi que toute modification de la portée, des conditions ou des coûts de ces projets; sur le degré et la rapidité de l'appui des responsables de politiques et d'autres intervenants en ce qui concerne diverses nouvelles technologies comme le captage et le stockage du carbone; pour le diesel renouvelable, sur la disponibilité et le coût des charges d'alimentation locales et la fourniture de diesel renouvelable à la Colombie-Britannique dans le cadre de sa législation sur les carburants à faible teneur en carbone; sur la quantité et le calendrier des réductions des émissions, y compris l'impact des carburants à faibles émissions de carbone; sur la réception en temps opportun des approbations réglementaires de tiers; sur le rendement des fournisseurs de service indépendants, y compris les fournisseurs de services situés à l'extérieur du Canada; sur les prix des matières premières, les taux de change et les conditions générales du marché; sur les lois et les politiques gouvernementales, y compris en ce qui a trait au changement climatique, aux réductions des émissions de gaz à effet de serre et aux carburants à faible teneur en carbone qui pourraient varier considérablement selon un certain nombre de facteurs.

Ces facteurs comprennent les variations mondiales, régionales et locales de l'offre et de la demande de pétrole, de gaz naturel et de produits pétroliers et pétrochimiques, les charges d'alimentation et d'autres facteurs du marché, conditions économiques ou fluctuations saisonnières ainsi que leurs effets sur la demande, le prix, l'écart et la marge, y compris les mesures prises par les gouvernements canadiens et étrangers en ce qui concerne les niveaux d'approvisionnement, les prix, les tarifs douaniers, les sanctions commerciales ou les contrôles commerciaux, l'apparition de perturbations dans le commerce ou les alliances militaires, ou une rupture plus générale du commerce mondial; les événements politiques ou réglementaires, y compris les changements apportés à la législation ou aux politiques gouvernementales, aux taux de redevances applicables, aux barrières tarifaires et aux lois fiscales; la réglementation environnementale, dont les règlements concernant les changements climatiques et les gaz à effet de serre, et les changements à ces règlements; les échecs, les retards, la réduction, la révocation ou l'incertitude dans les politiques et développements de marchés favorables à l'adoption de nouvelles technologies à faibles émissions de carbone et à d'autres technologies favorisant les réductions d'émissions; la réception, en temps utile, des approbations réglementaires et tierces, notamment pour les nouvelles technologies liées aux activités commerciales de réduction

Même après plus d'un siècle d'existence, L'Impériale demeure un chef de file dans la promotion de la technologie et de l'innovation visant à mettre en valeur les ressources énergétiques du Canada de façon responsable. En tant que premier raffineur de pétrole au Canada, producteur de pétrole brut et de produits pétrochimiques de premier plan et principal distributeur de carburants à l'échelle nationale, notre compagnie s'engage à maintenir des normes élevées dans tous ses domaines d'activité.

des émissions de la compagnie; l'opposition des tiers aux activités, aux projets et aux infrastructures de la compagnie et des fournisseurs de services; la concurrence des sources d'énergie de rechange et des concurrents établis sur ces marchés, les résultats des programmes de recherche et des nouvelles technologies, y compris en ce qui concerne les opérations autonomes et les émissions de gaz à effet de serre, et la capacité de porter les nouvelles technologies à une échelle commerciale sur une base commercialement concurrentielle, et la compétitivité des sources d'énergie de rechange et des autres technologies de réduction des émissions; la gestion et les calendriers des projets et leur achèvement dans les délais prévus; les dangers et les risques opérationnels; les incidents de cybersécurité, y compris les incidents causés par des acteurs employant des technologies émergentes telles que l'intelligence artificielle; les conditions économiques générales, y compris l'inflation et les récessions ou les ralentissements économiques et leur durée; et les autres facteurs dont il est question dans les facteurs de risque à la rubrique 1A et à la rubrique 7 du rapport de gestion sur la situation financière et les résultats d'exploitation du plus récent rapport annuel sur le formulaire 10-K de la compagnie.

Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux d'autres sociétés pétrolières et gazières et d'autres sont exclusifs à L'Impériale. Les résultats réels de L'Impériale peuvent être sensiblement différents des résultats implicites ou explicites selon les énoncés prospectifs, et les lecteurs sont priés de ne pas s'y fier aveuglément. L'Impériale ne s'engage aucunement à publier une mise à jour des énoncés prospectifs contenus aux présentes, sauf si la loi l'exige.

Source : Imperial

Même après plus d'un siècle d'existence, L'Impériale demeure un chef de file dans la promotion de la technologie et de l'innovation visant à mettre en valeur les ressources énergétiques du Canada de façon responsable. En tant que premier raffineur de pétrole au Canada, producteur de pétrole brut et de produits pétrochimiques de premier plan et principal distributeur de carburants à l'échelle nationale, notre compagnie s'engage à maintenir des normes élevées dans tous ses domaines d'activité.